

Samedi 23 octobre 2010

Assemblée générale ordinaire 2010

Rapport moral et d'activité

➤ Personnes excusées

Monsieur J. Krabal, Monsieur le maire J.P. Clerbois

Une pensée toute particulière pour Mme Maria Agnolin, décédée cet été.

Remerciements à Madame M.Fuselier et Monsieur G.Bucquet pour leur présence

➤ Présentation de l'association

Doit-on fêter l'anniversaire de l'association : ces dix ans d'existence doivent-ils être considérés comme un gage de longévité, ou comme un constat d'échec ? Nous verrons grâce à un support vidéo que l'essentiel de notre action consiste à favoriser la communication et le dialogue entre toutes les parties intéressées, et que ponctuellement, nous agissons concrètement sur le terrain pour renforcer cette action de communication. C'est un travail qui s'inscrit dans la durée, et nous ne pourrons jamais remplacer les autorités compétentes qui ont seules le pouvoir de décider et donc d'agir.

➤ Présentation des comptes

Une caractéristique cette année : nous n'avons pas encore honoré nos dépenses et nous avons des décisions à prendre quant à l'utilisation du solde.

➤ Conseil d'administration et Bureau

En l'absence de candidature nouvelle d'une part et d'intention de démission d'autre part, le bureau vous propose de reconduire la liste de ses membres pour l'exercice prochain. Toute candidature restant possible jusqu'à la présente AG.

➤ Présentation de nos dix ans d'activité

Support vidéo

➤ Projets pour 2011

-Continuité des actions de communication, au travers des SRE : notamment une présentation complète du site près de la marne (espace de loisirs, musée des vergers, prise en compte d'une zone de potagers)

-Utilisation de nos ressources pour financer un projet d'entretien des berges du ru, devenu à nouveau nécessaire depuis le premier plan sur 5 ans.

-Demande d'agrément pour l'association

➤ Questions diverses

Les chemins communaux et ruraux qui posent des problèmes aux riverains depuis les années 2000.

Quid des projets d'aménagements hydrauliques ? L'assemblée se pose la question d'une véritable volonté politique locale de faire aboutir ce dossier commencé avec la demande de la première étude Sogreah suivant les catastrophes de mai 1996. Nous n'avons pas pu avoir de réponse, Monsieur le maire étant absent.

Inquiétude des riverains et habitants de la commune concernant le site de la décharge sauvage de la Murette... L'affaire est entre les mains de la justice pour ses conséquences judiciaires après que toutes les associations aient confirmé leurs plaintes. Les associations ont fait leur travail dans le but de faire cesser cette activité polluante et remettre le site en état ; plusieurs arrêtés préfectoraux ont été obtenus. Là encore la question se pose de la véritable volonté politique de les faire appliquer par les personnes ou organismes qui en sont chargés par Monsieur le Préfet. Nous sommes interpellés par les adhérents qui continuent à voir de l'activité sur le site.

Clôture de la réunion à 17 h30